



Compte-Rendu de l'Assemblée Générale Du 12 juillet 2021 Par visioconférence à 20h00

Ordre du jour

- 1) Rapport Moral du Président
- 2) Rapport du Trésorier
- 3) Bilan de l'activité pour la saison 2019 – 2020 (animations, matériel, sorties et formations)
- 4) Élection des membres du bureau
- 5) Questions diverses

Le nombre de membres présents étant de 22 en visioconférence + 8 pouvoirs.

Soit : **30 participants sur 41 licenciés sur l'année 2021.**

Le quorum de 20% fixé par les statuts et le règlement intérieur du club est atteint. L'Assemblée Générale peut donc se tenir et valablement délibérer.

1) Rapport moral du Président

La saison a été stoppée par la COVID 19 et les confinements successifs depuis le 10 mars 2020. En raison de la situation sanitaire, les cours n'ont pas pu reprendre.

Le rapport du Président est sur la saison année scolaire, donc d'Octobre 2020 à juin 2021.

1.1. Effectif global de la section année 2020 – 2021 (licence 2021) :

Le Bilan reste positif car nous avons eu un certain nombre d'adhérents qui ont contracté la licence 2021. Merci pour leur soutien à la Fédération et leur présence auprès du Club.

Nous avons eu 41 adhésions à la Licence 2021, dont :

- 38 adultes ;
- 3 Jeunes (de – de 16 ans).

Nous comptons à ce jour 17 encadrants : 13 Hommes et 4 Femmes.

Nous rappelons que nous sommes un Club Associatif qui ne fonctionne qu'avec des bénévoles : Encadrants et Membres du Bureau inclus.

1.2. Bilan Formation Encadrants :

En dépit de la situation, nous avons un bilan positif des formations suivies par des Encadrants qui ont obtenu des qualifications supérieures, et nous les félicitons pour leur réussite.

MF2 : Sandrine BETTON
SPMF*2 : Jérôme LEMERAY
Niveau 4 : Françoise VIEILLE & Benjamin LEPORCQ
SPMF*1 : Françoise VIEILLE
SPMF* = Stage de Préparation au Monitorat Fédéral – 1 et 2)



L'encadrement reprend de l'essor avec des formations plus complexes. Cela pérennise notre activité pour encadrer nos plongeurs. Merci à tous les encadrants qui s'engagent bénévolement tout au long de l'année.

1.3. Matériel :

Inspection Visuelle des Blocs sous pression :

Les samedis 6 et 13 FEVRIER 2021 ont eu lieu les journées TIV (Technicien d'Inspection Visuelle des récipients sous pression, « blocs / bouteilles ») et ce par des samedis très froids. Merci aux Bénévoles présents.

- C'est une obligation légale annuelle (Directive du Ministère de l'Industrie) ;
- L'ensemble des formalités administratives : fiches d'inspection par les TIV, et attestations TIV, ont été faites en séances sur le site <https://tiv.ffessm.fr>, pour la 4ème année.

L'ensemble de l'activité est finalisé en temps réel et sur le site de la FFESSM, grâce aux formateurs internes du club et formateur référent au sein du CODEP 91/FFESSM, notamment Jean-Michel FOULQUIER et Pascal PERINO.

La TEAM Matériel a profité de la période de carence de cours, pour remettre en états les 2 remorques.

Merci à l'Equipe Matériel pour son action permanente qui nous permet d'assurer les séances et sorties Club.

1.4. Bilan par niveaux de plongée – Section Adultes :

18 Adultes suivants les cours (hors Encadrants) ont pris leur licence 2021. Il n'y a pas eu de cours.

1.5. Bilan Section Jeunes :

3 Jeunes ont pris la licence 2021. Il n'y a pas eu de cours.

Les séances se déroulent le jeudi soir de 18h30 à 20h15, à la piscine de Polytechnique, avec 10 Encadrants.

Les Jeunes préparent les brevets de plongeurs de Bronze, d'Argent, d'Or, et le Niveau N1 pour les Jeunes de 14 ans.

1.6. Bilan Section Handisport :

Nous avons participé à 3 mercredis en juin 2021, organisés par les Rencontres militaires Blessures et sports (RMBS) à Aubigny sur Nère. Spécificité : organiser des baptêmes auprès de militaires handicapés (psychique ou moteur). 3 de nos Encadrants étaient présents.

Certains militaires envisagent de rejoindre l'USP pour la rentrée (A suivre...).

A ce jour, la section accueille 2 adhérents, Benoît MIOT, et Josselin BULOT.



Au niveau des moniteurs, il y a 6 EH1+ (Bertrand, Jean-Michel, Michel, Pascal, Pierre, Sabine). Jean-Michel est le Directeur Technique HandiSub. Bertrand Bouchend'homme gère les relations USP Handi et les militaires.

Les Encadrants ont tous été présents au maximum pour pouvoir faire plonger Benoit et Josselin, et c'est tant mieux car à eux seuls ils mobilisent 3 personnes : 2 moniteurs sous l'eau, plus 1 personne en surface (en général Michel pour intervention auprès du triathlon si besoin, situé dans la ligne d'eau à côté).

Il est possible d'organiser des baptêmes le mercredi, en prévenant auparavant, et sous réserve d'Encadrants disponibles.

Le créneau du mercredi soir est reconduit pour la saison 2021-2022, 19h00-20h00 dès réouverture du centre aquatique de " La Vague ", merci à EVELYNE DANEMULLER de L'USP GENERALE.

1.7. Bilan Section Apnée :

L'Apnée a lieu le vendredi soir, à la Piscine de Polyethnique.
En raison de la COVID, les séances n'ont pas eu lieu depuis mars 2020.

Marie-Claude MARCHAND qui encadre cette section, recherche des Encadrants pour la soutenir dans cette mission.

1.8. Bilan Fosses 2019-2020 (profondeur 20 mètres en milieu artificiel) :

Pour des raisons techniques, la fosse d'Antony est fermée jusqu'à nouvel ordre (Réparation à prévoir). Celle de Chartres est également fermée et il n'y a aucune information.

Nous sommes inscrits sur la fosse de Charenton et attendons les directives de leur part. A savoir s'il est possible d'avoir des séances.

⇒ **Le Rapport Moral du Président est voté à l'unanimité**



2) Rapport du Trésorier

Françoise VIEILLE présente son rapport de Trésorerie, sous forme d'un diaporama, pour l'exercice de **l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020**, comme l'impose les statuts de l'USP générale, dont notre section dépend.

Pour rappel, la comptabilité de notre section est une comptabilité de trésorerie c'est-à-dire basée sur le principe « encaissements/décaissements ». Ainsi les recettes et les dépenses ne sont prises en compte que lorsqu'elles sont effectivement perçues ou payées.

Les recettes acquises mais non encore perçues et les dépenses engagées mais pas encore payées ne rentrent donc pas dans le bilan financier 2020.

Nos comptes sont transmis chaque année au trésorier général de l'USP et peuvent être contrôlés par un commissaire aux comptes sur demande.

Pour 2020 :

- Dépenses = 34 018 €
- Recettes = 50 939 €,
Soit un excédent de 16 921 €.

- Inscriptions (dépenses 2020) : 71 (dont 24 sur la saison 2019/2020) ;
- Cotisations (encaissées en 2020) : 153 dont 113 Adultes + 40 Jeunes (- de 16 ans).

Recettes :

Les principaux postes de recettes sont les cotisations et les subventions.

Dépenses :

Les principaux postes de dépenses sont l'achat de licences et assurances, l'achat et l'entretien du matériel et l'encadrement lors des sorties.

Sans aucun impact sur notre résultat puisque compensés, nous avons continué à inciter les bénévoles à bénéficier de l'avoir fiscal pour frais kilométriques (poste frais engagés par les bénévoles). Cela permet aux bénéficiaires d'obtenir une déduction fiscale.

Comme chaque année, notre situation de trésorerie est satisfaisante.

Toutes les pièces comptables, numérotées, classées et archivées peuvent être consultées par tout adhérent qui en fait la demande au Président.

⇒ **A l'unanimité l'Assemblée générale donne quitus au trésorier pour la gestion des comptes.**



3) Bilan de l'activité pour la saison

3.1 Animations 2020 :

Les animations de la saison 2020 (du 01-01-20 au 31-12-20), sont listées ci-dessous. Les dépenses se sont élevées à 917 € et les recettes à 500 € €, soit une prise en charge par le Club de 417 €.

Date 2020	Animation	Participants
Janvier	Galette adultes / Enfants	
Février	Soirée crêpes	36
Avril	Mardi gras	
Juin	TIV	

3.2 Sortie 2020 / 2021

Les sorties 2020 ont été annulées et/ou ont été reportées à partir de septembre 2021.

SAINT EUSTACHE – Toussaint 2020 => décalée en 2021.

Le voyage a été reporté à la deuxième semaine de la Toussaint 2021, car trop de contrainte (pas de restaurant, pas de balade). Nous attendons les informations pour ce report.

Le responsable voyage :

- Ne fait que proposer des voyages, la gestion est confiée à un tour opérateur (responsabilité juridique) ;
- Est à même de répondre à toutes questions. La plupart du temps, lui seul connaît vraiment les réponses ;
 - Donc, adressez-lui toutes vos interrogations : USP-plongee-sorties@gmx.fr (messagerie RGPD !!).
- Présentation des propositions de voyage en janvier sur le site www.usp-plongee.com, section sortie ;
Voyage / Date / description brève / lien vers les sites des clubs de plongée – voyageur ;
N'hésitez pas à consulter les liens, souvent les réponses à vos questions y sont.
- Préférence au stage en France et Europe, l'année prochaine en raison de la COVID 19 (Caraïbes comprises).

Inscription obligatoire par le site en précisant le voyage.

- Transmission de l'information à vos responsables de passage de niveau pour les sorties techniques ;
- La durée est adaptable sur les voyages France. Demande au niveau de l'inscription ;
- Intention de participation demandée avant le salon de la plongée en janvier afin de faire préparer les devis.

⇒ **Le bilan des animations et des sorties est voté à l'unanimité.**



4) Election des Membres du Bureau

Article 18 du statut USP :

Le bureau de section comprend obligatoirement :

- Un Président,
- Un vice-président,
- Un Secrétaire,
- Un Trésorier.

Stéphane LANGLOIS souhaite libérer la place de Directeur Technique. Le Bureau le remercie de son engagement précieux.

Stéphane continue sa mission au sein du Bureau en tant que Responsable des Sorties qu'il souhaite développer avec des sorties Explorations.

Le Club ouvre un recrutement pour un nouveau Directeur Technique.

Le bureau 2021-2022 proposé est composé de 10 personnes, il est procédé à la mise au vote.

⇒ **L'Assemblée Générale vote à l'unanimité pour ce nouveau bureau.**

Merci à tous ces membres et bénévoles pour votre engagement qui nous aide à gérer l'USP

Les différentes fonctions au sein du Bureau sont réparties comme suit et ont été confirmées par un vote du Bureau à la suite de l'AG conformément aux statuts et règlement intérieur de l'USP Plongée :

- Président : Michel MIOT
- Vice-Président : Jérôme LEMERAY
- Responsable Technique : Place à pourvoir
- Trésorier : Françoise VIEILLE
- Secrétaire : Valérie NOEL
- Responsable Animations : Manuel DIAS
- Responsable Sorties : Stéphane LANGLOIS
- Responsable Matériel : Jean-Michel FOULQUIER
- Responsable Jeunes : Alain BALDACH
- Responsable Webmaster : Michel MIOT
- Responsable Subventions : Benjamin LE PORCQ

5) Questions diverses

5.1 Appel à volontariat en 2020-2021 :

TRACTAGE : Un véhicule dédié est affecté à cette tâche pour un coût moyen annuel de 500 € environ (assurance, carburant, entretien.....). Nous recherchons des volontaires.

GONFLAGE : Vous serez formés par les membres de l'équipe matériel et sous la responsabilité du Président, vous serez apte à gonfler les blocs à raison de 2 à 3 fois par an. Si vous êtes volontaires, rapprochez-vous de Jean-Michel FOULQUIER.



Merci à la TEAM TRACTAGE et GONFLAGE pour son action permanente qui nous permet d'assurer toutes nos séances et sorties club.

5.2 Information COVID – vision au 12-07-2021 (sous réserve de nouvelles mesures) :

- Activité à Polytechnique : La convention est rédigée et doit être signée par toutes les parties : Mairie – USP - direction de l'X. Les créneaux devraient être les mêmes qu'usuellement.
 - o Le mardi de 19h30 à 21h30 – Sections ADULTES : deux bassins complets = Coursus préparation de niveau (scaphandre) & Nage libre ;
 - o Le jeudi de 18h30 à 20h00 – Section JEUNES : un bassin complet ;
 - o Le vendredi de 19h30 à 21h30 - un bassin complet : Coursus Apnée & Nage libre.
- Les Fosses sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.
- Reprise activité LA VAGUE :
En attente directive de la direction en principe, les créneaux devraient être :
 - o Les mercredis soir de 19h à 20h, HANDISUB, 1 ligne
 - o Les samedis matin de 9h à 10h, NAGE, PMT, 1 ligne

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture l'Assemblée Générale.

Le Président de l'USP Plongée

Michel MIOT

USP PLONGEE
N°07910061

Le Président de l'USP Plongée
Michel MIOT